disant: «Eh bien! venez demain soir, à la tombée de la nuit, sur le talus des fortifications près du boulevard Picpus, et vous verrez... »

Et ils y étaient venus.

Alors se passa une scène horrible dont nous ne pouvons, par respect pour nos lecteurs, retracer les détails. Disons seulement que Jules C... fut aidé, dans l'accomplissement de son monstrueux forfait, par ses compagnons.

Mais d'autres inconnus, qui ont entendu les cris de Jeanne O..., arrivent sur les lieux de cette scène, ils vont sans doute se porter au secours de la victime ; mais non, ils forment cercle, ils assistent à ce crime comme à un spectacle.

Quand enfin un agent de police, attiré à son tour par ce *rassemblement*, arriva, lui aussi, sur les lieux, le forfait était accompli.

Et à l'audience, que répond cet agent, ce représentant de l'autorité, au président qui lui demandait quel était l'attitude de ces gens assemblés?

« Ils rigolaient, » a-t-il dit.

Ils rigolaient!!

Voilà tout ce qu'inspirait à ces hommes assemblés le plus lâche et le plus ignoble des attentats. Et l'agent de police qui emploie cette expression n'en comprend peut-être pas même la monstruosité, tant ces misérables semblaient être dans leur élément naturel, dans leur joie habituelle.

La rigolade du crime! Il était réservé à notre époque de nous donner le nom et la chose.

S'il est des gens qui se sont jamais figuré qu'on pouvait déraciner de l'âme d'un peuple les croyances religieuses, sans porter atteinte, nous ne disons pas seulement à sa moralité, mais à sa dignité de peuple civilisé, ils peuvent aujourd'hui être édifiés sur les conséquences de ces funestes doctrines, de cette funeste politique.

L'on veut que l'homme ne soit qu'un être matériel, un corps dont les passions soient le plus grand ressort. Eh bien! alors, place aux passions! en avant la rigolade, même quand la rigolade est le dernier des crimes.

PETITES NOUVELLES

Un honneur pour M. Pasteur et pour la France. Le gouvernement russe vient de donner une somme de *cent mille francs* pour l'institut de notre illustre savant.

*** Six balles ont été échangées sans résultat, hier, au Vésinet, entre M. Mermeix et M. Georges de Labruyère, deux rédacteurs de journaux républicains.

Les témoins de M. Mermeix étaient: MM. Roques et Emile Cère. Ceux de M. de Labruyère, MM. Emile Massard et Albert Goullé.

Le motif de la rencontre : un article publié dans le *Cri du Peuple*, par M. G. de Labruyère.

*** M. Ernest Renan est nommé de nouveau administrateur du Collége de France, pour une période de trois ans.

*** On annonce la mort de l'amiral Hobart pacha. Cet officier était anglais de naissance, étant fils du comte de Buckinghamshire. Après avoir servi dans la marine britannique, il était entré au service de la Turquie en 1868.

*** Aujourd'hui, 26 juin, la reine Victoria est entrée dans la cinquantième année de son règne, son accession au trône ayant eu lieu le 20 juin 1837, à la mort de son oncle, Guillaume IV

Il n'y a dans l'histoire d'Angleterre que trois souverains dont le règne ait été plus long que celui de la reine Victoria. Ce sont Henri III, qui a régné cinquante-six ans; Edouard III, qui a régné plus de cinquante ans, et Georges III, dont le règne a duré plus de soixante ans.

*** M. Depasse vient de saisir le Conseil municipal de Paris d'un rapport dont les conclusions tendent à l'érection, sur les ruines du palais des Tuileries, d'un monument commémoratif de la Révolution française.

Ce monument serait conçu dans des proportions gigantesques — tellement gigantesques que, d'après les prévisions, il ne coûterait pas moins de 2 millions.

N'est-ce pas pure folie ?

*** L'*Osservator romano* annonce officiellement que le Pape enverra la Rose d'or à la reine d'Espagne, en témoignage de sa bienveillance particulière pour la Régente.

*** Un orage des plus violents a sévi hier dans la région nord-ouest de l'Angleterre. A Wigan, la foudre a frappé plusieurs personnes; un homme a été tué, deux sont partiellement paralysés.

*** Dimanche a eu lieu à Carthage une grande cérémonie, présidée par le cardinal Lavigerie, au sujet de l'inauguration des salles dites des Croisades, où l'on a exécuté, dans ces derniers temps, de grands travaux de décoration et d'immenses peintures. Le cardinal a béni les énormes bourdons élevés au sommet de l'église Saint-Louis-des-Français. Une foule énorme assistait à cette cérémonie.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

La question des tarifs en Roumanie. — A ce propos, le *Manchester Guardian* se livres à certaines appréciations sur les négociations commerciales actuellement engagées entre la France et la Roumanie. Ces appréciations du journal anglais sont intéressantes pour les maisons de notre place dont les tissus se vendent en Roumanie.

Après avoir constaté l'état actuel, au point de vue douanier, de cette dernière puissance qui lutte avec des *tarifs de guerre*, ce sont ses expressions, contre la France, l'Autriche et la Turquie, la feuille anglaise ajoute:

« Cependant, d'un autre côté, la Roumanie a ouvert, avec la Suisse, des négociations en vue d'un traité de commerce et l'on annonce de Berne que le Conseil fédéral a donné à son représentant à Bucharest, les pouvoirs nécessaires pour conclure un traité sur la base de la nation la plus favorisée. La réouverture des négociations avec la France est également annoncée et des avis de Bucharest donnent certaine la conclusion d'un traité franco-roumain. On sait toutefois si, oui ou non, dans les négociations engagées avec la France et la Suisse, le gouvernement roumain insiste pour excepter du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée les marchandises importées pour être réexportées et non productibles dans les pays contractants. Il est bon de se rappeler que c'est là un des points qui a soulevé un conflit dans le cours des négociations avec l'Autriche-Hongrie. La Suisse, n'étant point une puissance maritime, peut consentir à ces réserves sans détriment pour son commerce, mais il ne paraît pas probable que la France *veuille s'y soumettre.* »

Suivent alors quelques considérations sur l'état respectif des relations commerciales possibles entre la Russie, l'Autriche-Hongrie et la Roumanie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Un petit exemple en passant de la polémique canaille de certaines feuilles de gauche. Le 9 juin nous écrivions, à propos de la protestation du prince Jérome Napoléon :

« Si l'on jette, hors de la frontière, l'auteur de la » protestation, c'est l'ancien député républicain » qu'on exilera et ce sera tout aussi ridicule que » si l'on faisait conduire tout à l'heure au Mont-» à-leux M. Achille Scrépel ou un trois cent soi-» xante-trois quelconque. »

Voulez-vous savoir comment une petite feuille opportuno-radicale traduit cela pour ses trente-six lecteurs. Voici :

« Dans un article qu'il fit paraitre tout récem-» ment sur « l'expulsion des princes, » le rédac-» teur en chef du *Journal de Roubaix semblait* » *menacer de représailles les républicains, si un* » *de ses princes mendiants s'emparait du gouver-* » *nement de la France.* »

C'est déjà bien n'est-ce pas ?

Mais écoutez ceci :

« *Et nous verrions*, esclaffait le directeur du « « *Journal de Roubaix* » avec cette verve gau-» loise (?) qui le caractérise, *et nous verrions con-* » *duire, au Mont-à-Leux, M. Achille Scrépel ou* » *n'importe lequel des 363.* »

Que voulez-vous que nous répondions à des gaillards de cette force ?

On se souvient que des trois députés socialistes devant « honorer de leur présence» la conférence révolutionnaire du 13 juin, aucun n'avait jugé à propos de se rendre à Roubaix. Un organe du parti donne sur les motifs de cette abstention des détails assez amusants. Il raconte ainsi les démarches d'un citoyen lillois chargé de racoler des conférenciers:

» Le même jour, le citoyen Camélinat recevait des groupes de Montrouge un appel pressant, lui demandant d'aller dans cette ville faire une conférence également au profit des mineurs.

Camélinat s'arrangea avec Basly et Boyer pour que ceux-ci vinssent dans le Nord pendant que lui irait à Montrouge et environs.

Il nous restait donc Basly et Boyer ; nous décidâmes d'envoyer un délégué à Paris afin de ramener sans faute Basly et Boyer, et si possible Clovis Hugues.

Notre délégué, parti de Lille vendredi à six heures du matin, arriva à Paris à 1 h. 30 et se fit conduire immédiatement à la chambre des députés afin de voir Basly.

On ne le laissa pas entrer, il dut attendre jusqu'à 9 h. 1|2, heure à laquelle se termina la séance.

Il apprit alors que Basly n'avait pas assisté à la fin de la séance, qu'il était parti à Decazeville par le train de 7 h. 20.

Notre délégué se fit alors conduire chez Camélinat, ce député venait précisément de télégraphier à Montrouge l'heure de son arrivée. Restait Boyer ; notre ami se rendit chez lui, il fut répondu que le député des Bouches-du-Rhône déjà atteint d'une bronchite depuis quelque temps, était rentré de la séance très malade et qu'il s'était alité.

Le lendemain, quand notre ami y retourna, le citoyen Boyer, encore au lit, lui déclara qu'il était trop malade pour se lever et qu'il lui était par conséquent impossible de l'accompagner à Lille.

Quant à Clovis Hugues, *notre ami ne put même pas le voir.*

Il nous fallait pourtant des conférenciers ; notre ami, certain du concours de Lafargue, fit ce qui était possible pour avoir le *citoyen Jules Guesde*, rédacteur au *Cri du Peuple*. Guesde répondit qu'il était poursuivi pour crime de lèse-Rotschild et qu'il ne pouvait quitter Paris en ce moment.

Or, le citoyen Lafargue étant précisément poursuivi pour le même délit, l'excuse du citoyen Guesde nous paraît une mauvaise farce.

Il y a bien des raisons de croire que le souvenir de la conduite peu agréable que les Roubaisiens lui firent à la gare, en 1884, est le principal motif de la détermination du farouche révolutionnaire.

Il vient de sa passer à Dôle, un scandale qui rappellera très exactement à nos lecteurs ce qu'ils ont vu à Roubaix lors des processions de 1882. Voici ce que rapporte un correspondant:

« Toutes les années, on fait à Dôle une grande procession en mémoire du miracle accompli par la Ste-Hostie de Faverny. Cette année, on avait donné à la cérémonie une solennité inusitée ; Mgr l'archevêque de Besançon, Mgr de Dôle, plusieurs prélats romains y assistaient et l'on ne comptait pas moins de 150 prêtres.

« La procession venait d'entrer dans la rue du Collége, quand quelques vauriens de 18 à 20 ans, coiffés de bonnets rouges et d'énormes perches à la main, se précipitèrent sur la foule recueillie qui entourait le dais en criant: *C'est le moment, il faut trouer la paillasse à l'évêque.* »

» Surpris d'abord par cette attaque imprévue, les fidèles serrent leurs rangs et barrent le passage aux perturbateurs, mais ceux-ci, avec un acharnement inexplicable, reviennent à la charge et frappent à coups redoublés les femmes et les enfants qui suivent la procession. Mais la foule indignée se précipite sur ces drôles, et sans l'intervention de quelques notables de la ville, elle leur eût fait un mauvais parti.

» A défaut de gendarmes, les habitants de Dôle ont procédé à l'arrestation des mauvais sujets qui avaient insulté à tous leurs sentiments religieux, et le parquet n'osant mécontenter, à la veille des élections, la population d'une ville qui naguère envoyait à la Chambre M. Grévy, s'est empressé d'intenter des poursuites.»

Le parquet de Dôle poursuit parce qu'il s'agit de pauvres diables, lancés contre les catholiques par des gens malins qui se sont tenus à l'écart.

A Roubaix, les insulteurs de la procession de 1882 n'ont jamais été inquiétés parce qu'il aurait fallu atteindre des membres de l'administration municipale d'alors et des membres influents de la loge maçonnique. Toujours les deux justices.

La sténographie dans les écoles. — Une proposition a été présentée au conseil municipal de Roubaix en faveur de l'enseignement de la sténographie. La même idée vient d'être émise au conseil municipale de Paris. Voici ce que nous lisons dans le compte rendu de la dernière séance :

« M. Georges Berry a demandé l'introduction de la sténographie dans les écoles élementaires et supérieures de la Ville. M. le docteur Deprés, au nom de la 4e commission, repousse l'addition de cette nouvelle étude à des programmes déjà trop chargés, mais est d'avis d'inviter les Associations polytechniques et philotechnique, subventionnées par la Ville, à donner dans quatre ou cinq arrondissements des cours de sténographie, qui peuvent avoir quelque utilité dans certaines maisons de commerce. M. G. Berry *insiste sur l'introduction facultative de cet enseignement* dans les écoles supérieures ; mais il accepte et le conseil adopte un amendement de M. Gaufrès qui propose de réserver éventuellement la sténographie aux cours commerciaux qui se font le soir dans un certain nombre d'écoles. »

Commissions municipales. — Les membres de la 1re commission se réuniront à l'Hôtel-de-Ville le mardi 23 juin, à 5 heures et demie du soir. Ordre du jour :

1° Institution d'un nouveau transmetteur à distance (système Parenthou) ; 2° Proposition de gratification au régisseur.

Lecture des rapports. — 1° Demande de mise à la retraite formée par MM. Crouzet, Broyer, Divry et Mme Ve Rachez ; 1° Expropriation de la rue de la gare ; demande des héritiers Duthoit ; 3° Demande de secours formée par M. V. Dupire ; 4° Mont-de-Piété; Compte administratif de 1885 : 5° Omnibus de Roubaix à Leers; demande de subvention; 6° Proposition de M. Roche ; 7° Demande de gratification formée par M. Duhamel.

L'association des anciens élèves du Collége de Roubaix fera célébrer une messe de *Requiem*, dans la chapelle de l'établissement, le mercredi 23 juin, à 8 heures, pour le repos de l'âme de M. Bonami Piat, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, membre de l'association.

Dimanche, vers midi, un orage effroyable a éclaté sur Roubaix et la région. Les averses se succédaient sans discontinuer, averses torrentielles, d'une grande violence, transformant les rues en des torrents impétueux. Et cette pluie diluvienne a duré pendant près de deux heures!

A Roubaix, la foudre est tombée en plusieurs endroits. Rue Franklin, elle a endommagé la cheminée du n° 2 de la cour Cornille et occasionné quelques dégâts à la toiture : une vingtaine de briques et de tuiles ont été lancées sur le pavé. Rue de Menin, le fluide électrique a abattu et partagé en deux un arbre situé dans un jardin et à proximité de bâtiments qui n'ont aucunement été atteints.

Ces violents orages, qui se renouvellent avec une persistance inquiétante, éprouvent malheureusement les récoltes : des rapports qui nous parviennent de divers côtés, il résulte que l'état de la culture est loin d'être aussi satisfaisant qu'on le désirerait.

Un triste accident s'est produit samedi soir vers 4 heures dans la rue Deréguaucourt. Un jeune apprêteur, Louis Decroly, âgé de 16 ans et demeurant au Blanc-Seau, traversait la chaussée en courant, lorsqu'il butta contre un pavé et se fractura le bras droit. M. le docteur Derville l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital.

Nous avons signalé plusieurs fois la circulation de fausses pièces de 10 fr. à l'effigie de Napoléon III, et d'autres à l'effigie de la reine Victoria d'Angleterre. Ces dernières étaient des jetons de jeu très-bien dorés. En ce moment, il convient de mettre en garde les commerçants de Roubaix contre des pièces de 10 soldi à l'effigie du pape, portant le millésime de 1867. Ces pièces sont plongées dans un bain d'or; elles ont, à peu de chose près, la même grandeur que de vraies pièces, et ceux qui cherchent à les faire passer dans la circulation les présentent du côté pile où l'on distingue le chiffre 10. C'est à s'y tromper très facilement. Plusieurs débitants s'y sont laissé prendre ces jours derniers.

Vols et voleurs. — Une malheureuse, Léonie T..., a été arrêtée dimanche à Roubaix sous l'inculpation d'un vol de 230 francs commis à Lille au préjudice d'un inconnu.

— Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide d'escalade, dans la cour de la maison de M. Louis Duthoit, rue de Lannoy, et ont dérobé une douzaine de poules et de lapins. Il y a longtemps qu'on n'avait plus entendu parler à Roubaix de vols de cette nature.

Les conséquences de l'ivresse. — Les nommés Jules V..., Charles R... et Justin K..., tous les trois journaliers et demeurant dans le quartier de la Guinguette, avaient passé la soirée de samedi à boire de compagnie dans un estaminet de la rue de Tourcoing. Et ils avaient tant et si bien bu que, dix heures sonnant, ils étaient absolument ivres.

Le cabaretier les mit à la porte. Les trois amis, furieux, se prirent alors de querelle, chacun d'eux rendant l'autre responsable de ce qui était arrivé. A un certain moment, on en vint aux coups ; V... et R.. se jetèrent sur le pauvre K... qui reçut une *tripotée* des plus soignées. Les deux agresseurs seront poursuivis pour coups et blessures.

Le temps de la journée de dimanche n'était guère fait pour altérer les gosiers : il y a pourtant des gens qui ont une soif inextinguible, témoin ces vingt et quelques ivrognes auxquels la police a du dresser des procès-verbaux. Un d'entre eux, *Emile B....*, d'origine versaillaise et d'habitudes polonaises, s'est signalé par ses extravagances dans la rue de la Chapelle-Carette où il avait amassé autour de lui plus de deux cents enfants. Il a été conduit au violon, en compagnie de trois individus, trois jeunes pochards qui s'amusaient à rosser consciencieusement un pauvre diable de cabaretier.

Menaces de mort.— Un tisserand, *Jules Demeulenaere*, vient d'être mis en état d'arrestation pour menaces verbales de mort contre une personne qu'il haïssait profondément.

Wattrelos. — La ducasse a été fort animée en dépit du temps abominable dont nous avons été gratifiés durant la première partie de la journée de dimanche. Tirs, vélocipèdes, friture, ont reçu un nombre énorme de visiteurs, dans lesquels les Roubaisiens entraient pour un fort contingent.

— Le carrousel organisé par les *Amis-Réunis* n'a pu avoir lieu à cause de la pluie diluvienne dont le ciel s'est montré prodigue. Il est remis au deuxième dimanche de septembre. L'excellente musique les *Enfants de la Lyre* devait prêter son concours à ce tournoi moderne : bien qu'il fut ajourné, les *Enfants de la Lyre* se sont rendus au *Cercle de la Concorde* et y ont exécuté divers morceaux fort applaudis. Citons, entre autres, une fantaisie arrangée par M. Paul Fournier sur l'air de *D'Justin*, de notre désopilant confrère *le Broutteux*.

TOURCOING

Nécrologie. — Dimanche est décédé, à l'âge de 51 ans, M. Charles Tonnel, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers.

M. Tonnel faisait partie du bataillon depuis 1862. Nommé sergent-fourrier en 1864 il fut promu sous-lieutenant en 1874.

Il avait été médaillé en 1872 pour avoir sauvé un enfant qui se noyait et il fut plusieurs fois cité à l'ordre du jour pour son courage et son dévouement dans les incendies.

M. Tonnel était membre de la Société des Sauveteurs du Nord.

Ses funérailles auront lieu en l'église Saint-Christophe, mercredi prochain, à 9 h. 1|2 du matin.

L'instruction de la scandaleuse affaire qui a eu pour théâtre la cour Thérèse Bourgois, est confiée à M. de Liscouët. Plusieurs témoins seront entendus demain par ce juge d'instruction.

Un orage violent a éclaté sur la ville, hier, vers une heure de l'après-midi. Une pluie torrentielle inondait les rues.

La foudre a frappé le clocher de l'église Saint-Christophe, ne faisant à la croix que des dégâts insignifiants.

L'attelage escroqué à M. Leman-Verlinde par le sieur Fontaine a été remis à son propriétaire par les acheteurs qui ont craint probablement des démêlés avec la justice.

Rebellion. — Dimanche vers onze heures du soir un sieur H. D. employé de commerce, s'obstinait, malgré les observations qui lui étaient faites, à troubler l'ordre dans un café-concert de la rue du Moulin-Fagot. L'agent de police Delahaye, de service dans ce café, dut mettre le bruyant consommateur à la porte. Mais celui-ci porta à l'agent un coup d'un instrument contondant qui lui fit à l'œil droit une blessure assez sérieuse. H. D. fut conduit au poste : il aura de plus à répondre correctionnellement de sa conduite du dimanche soir.

Roncq. — Les premières opérations du démembrement de la population sont terminées :

Le total de cette population comprend 6.093 habitants.

En 1881, le recensement avait donné une population de 5.716.

En cinq années, la population de Roncq a augmenté de 377 habitants.

Cette augmentation provient en partie des ouvriers occupés à la filature de lin et au tissage établis par MM. Leurent, près de la gare du chemin de fer, route nationale de Lille à Menin.

Comme la commune de Roncq comprend deux paroisses, voici la population de chacune :

Paroisse St-Piat, section de la Place, 4,682 habitants.

Paroisse St-Roch, section du Blanc-Four, 1,411 habitants.

LILLE

Mort de Mgr le Hardy du Marais. — Nous apprenons avec peine, la mort de Mgr le Hardy du Marais, évêque de Laval, décédé hier, à la suite d'une longue maladie.

Mgr le Hardy du Marais, qui était âgé de 53 ans et avait été nommé évêque en mai 1871, appartenait à une des plus vieilles et des plus respectables familles de Lille et, jusqu'à sa nomination à Laval, il a fait partie du clergé du diocèse de Cambrai.

Le cas de M. Bianchi. — La nomination de M. Bianchi au poste de receveur des hospices, n'a pas paru étrange aux seuls conservateurs. Un grand nombre de républicains ont tenu à protester contre cet acte de népotisme, ainsi qu'en témoigne la lettre suivante adressée au *Nouvelliste* :

Lille, le 20 juin 1886.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le *Cercle du Progrès républicain*, réuni en assemblée générale, le 13 juin 1886, a adopté l'ordre du jour suivant :

« Considérant que le citoyen Bianchi n'avait aucun titre apparent à la nomination de receveur des Hospices et du Bureau de bienfaisance de Lille, que cette nomination a été faite au mépris d'employés sérieux ayant 52, 23 et 17 ans de service dans l'administration, le Cercle regrette cette nomination abusive et passe à l'ordre du jour.

Un membre de la commission.

Service entre Lille et Ostende. — A partir du 1er juillet 1886, et pendant la saison des bains de mer, un service sera installé entre Lille et Ostende, au moyen des trains nos 483 et 516 dont l'itinéraire est indiqué ci-dessous :

Train 483.— Lille, départ 6 h. 04.— Croix-Wasquehal, 6-17 — Roubaix, 6-24. — Tourcoing (h. française), 6-31. — Mouscron, (h. belge), arr. 6-50 ; dép. 7-01. — Courtrai, arr. 7-14; dép. 8-00. — Thourout, arr. 9-00 ; dép. 9-03.— Ostende, arr. 9-35 matin.

Train 516. — Ostende, dép. 8 h. 30 soir. — Thourout, arr. 9-02 ; dép 9-06. — Courtrai, arr. 9-58 : dép. 10-03. — Mouscron (h. belge), arr. 10-18 ; dép. 10-2. — Tourcoing (h. française), 10 32. — Roubaix 10-40. — Croix-Wasquehal, 10-46. — Lille, arr. 11 h. soir.

A partir de la même date, le train n° 513, partant de Lille à 9h.16 soir, sera prolongé jusqu'r Mouscron, suivant itinéraire ci-après :

Train 513. — Lille, départ 9h. 10 soir. — Croix-Wasquehal, 9-25. — Roubaix, 9-32. — Tourcoing (h, française), 9-40. — Mouscron (h. belge), arr. 9-59.

COURSES DU BOIS-DE-LA-DEULE

La troisième réunion de la société de Courses de Lille, réunion d'automne, a eu lieu dimanche sur l'Hippodrome du Bois-de-la-Deûle.

Malgré le temps affreux et la pluie torrentielle accompagné de tonnerre qui s'est abattue sur la ville, avant l'ouverture des courses, les tribunes étaient bien garnies. Beaucoup de dames, couvertes d'imperméables de mille couleurs, pataugaient hardiment dans l'enceinte du pesage. Le monde officiel faisait presque complètement défaut.

Les courses ont été très belles et menées avec entrain ; les meilleures écuries étaient représentées et les paris ont été animés. Le temps n'était pas mauvais; cependant les parieurs ont eu de grandes déceptions, certains favoris, gênés par le terrain trop trempé, n'ont pas répondu aux espérances.

Nous n'avons eu heureusement qu'un accident très léger.

Au handicap (prix du chemin de fer du Nord), le jockey de *Coccinelle*, Gooch, est tombé avec son cheval au 2e tour. Son cheval en se relevant, lui a donné un coup de sabot sur le côté gauche de la figure et lui a fait une légère blessure. M. le docteur Dubar lui a donné les premiers soins. Ce n'est pas sans peine qu'on a pu rattraper *Coccinelle*.

Voici les résultats :

Prix international. (handicap) au trot monté : 6 chevaux sur 9 engagés ont couru : *May-Rose, Malinois, Négociant, Pas de chance, Peacock* et *Fortunée*. 1er prix, *Pas de Chance* (égalité); 2e prix. *Négociant* (2|1); 3e prix, *Malinois*, (2|1), *Fortunée* a été disqualifiée.

Prix du Moulin. (Course de haies). — Partants 4 chevaux sur 9 engagés. — *Arcade, Vif-Argent, Far-West* et *Farceuse*.

Après plusieurs faux départs occasionnés par la mauvaise volonté d'*Arcade*, jument très belle sautense mais très capricieuse qui, pendant un quart d'heure, faisait des bonds incroyables, la course a été menée vigoureusement par *Arcade* qui, jusqu'au deuxième tour, a tenu la tête, les trois autres chevaux suivant en peloton, *Farceuse* (5|4) s'est lancée et a pris haut la main le premier rang, gagnant le premier avec facilité. *Vif Argent* a été classé second 1|4.

Prix de la Société d'encouragement. — 11 chevaux étaient engagés ; 4 ont couru : *Rosette Kabyle, Cachette* et *Mlle Béjart*. Cette jument était la favorite ; elle était donnée à (5|4.) Elle a tenu longtemps la tête, mais à la fin du 2e tour. *Kabyle* a pu prendre la corde et est arrivé premier, *Rosette*, a été classée seconde et *Mlle Béjart*, troisième.

Prix du Chemin de fer du Nord (handicap). — 6 partants, sur 9 chevaux engagés, entrent en piste: *Kohinoor, Bourges, Facteur, Coccinelle, Sigurd* et *Tispster*. *Facteur* est monté par un tout jeune jockey de 12 ans. *Sigurd*, qui était le favori, tient longtemps la tête. Il n'est même pas classé.

1er prix, *Facteur* ; 2e prix, *Lipster* ; 3e prix, *Bourges*.

Si *Coccinelle* n'était pas tombée, il est probable qu'elle serait arrivée première; elle prenait l'avance lorsqu'un trop grand effort l'a fait glisser et se renverser avec son cavalier.

Prix de la société des steeple chasse de France. — 11 chevaux étaient engagés; 5 ont couru : *Enfantine, Gustave Wasa, Valseuse II, Arlequine* et *Inconnu*, très belle bête de demi-sang.

Au second obstacle, *Enfantine* et *Inconnu* tombent ; les jockeys remontent vivement en selle mais trop de distance était perdue. Ils rentrent au pesage. Des paris sérieux étaient engagés sur *Enfantine*.

Valseuse II a bien mené la course et est arrivée première. *Arlequine* a été placée seconde et *Gustave Wasa* troisième.

Le temps s'était éclairci pendant cette dernière course et le retour s'est assez gaiement effectué à 5 heures. — A. G.

NORD

L'honorable M. Plichon a enfin obtenu gain de cause : il a obligé le gouvernement à déposer une demande de crédit d'un million en faveur des populations dont les récoltes ont été ravagées par les derniers orages. Nous savons bien que les journaux de gauche s'empresseront de mettre au compte du ministre de l'agriculture le bénéfice de cette mesure éminemment libérale et patriotique. Mais nous avons le devoir de rappeler que l'honneur de cette proposition de loi revient à la députation du Nord. C'est M. Plichon qui, le premier, en a fait le dépôt sur le bureau de la Chambre.

Les gauches ont fait voter la loi Loustalot, croyant en tirer quelque avantage au point de vue électoral.

Ils se trompent du tout au tout.

Il y a actuellement dans le Nord, dans les 36 cantons à élections renouvelables au mois d'août 27 conseillers généraux de gauches et 8 indépendants seulement.

Mais toutes ces nominations remontent à trois ou à six ans et il s'est produit, depuis cette époque, dans le département du Nord, un courant d'opinion publique que nos adversaires eux-mêmes ne peuvent contester.

Si nous prenons les chiffres des dernières élections législatives nous trouvons que les indépendants ont obtenu la majororité dans **21 CANTONS** et les opportunistes et radicaux réunis dans **14 CANTONS** seulement.

Il est possible que, par suite de circonstances locales, quelques opportunistes et radicaux soient élus dans des cantons conservateurs; mais la réciproque se produira et, dans des cantons républicains, des conservateurs seront nommés.

On peut donc dire en résumé que la proposition Loustalot, destinée à renforcer la fraction opportuniste au Conseil général, aura un effet tout contraire et apportera à nos amis un appoint de six ou sept voix. Dans ces conditions, la majorité sera déplacée dans notre assemblée départementale de la session d'août.

La loi Loustalot accroîtra de 261 le nombre des conseillers actuels en France.

D'après certains journaux, le Sénat n'acceptera pas cette décision. Ces journaux disent même que cette loi ne pourra pas être mise en vigueur pour le renouvellement d'août prochain.

Douai. — Des pétitions en faveur du maintien, à Douai, des Facultés des Lettres et de Droit, circulent actuellement dans toute la ville et se couvrent de nombreuses signatures.

BELGIQUE

Affaire des troubles de Renaix. — L'audience du 19 juin, de la cour d'appel de Gand, n'a pas présenté grand intérêt.

Nous extrayons cependant des déclaration mêmes de M. Grawitz, que celui-ci a engagé les fabricants à signer la convention qu'il prétend maintenant lui avoir été extorquée.

Il reconnait aussi avoir écrit et signé : *Je ratifie la présente convention à l'Hôtel de l'Etoile en toute liberté :* et lorsqu'on lui demande pourquoi il ne disait pas qu'il ne se croyait pas libre, il répond : Parce que je voulais exercer mon recours plus tard. Cette affaire continuera aujourd'hui lundi.

Louvain. — Une manifestation a eu lieu en l'honneur du célèbre docteur Michaux, à l'occasion de son cinquantenaire professoral à l'Université catholique. M. Thonissen et les représentants de Louvain, M. Vanderkelen, bourgmestre, y assistaient. On a offert un objet d'art au jubilaire et de nombreux discours ont été prononcés. La fête s'est terminée par un banquet de 200 couverts.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX. — Bulletin de la séance du 20 juin 1886. — Versements : Roubaix. 231 déposants, 46 nouveaux, 38,953 »». Succursale Lannoy 22 déposants, 1 nouveau, 2,915 »». Succursale Croix : 10 déposants, 4 nouveaux, 660 »». — Total des versements 42,528 »».

Remboursements. Roubaix : 88 remboursements effectués, 23,165 83. Succursale Lannoy : 3 remboursements effectués, 1,639 »». Succursale Croix : 1 remboursement effectués, 600.»». Total des remboursements : 30.395 83.

Les opérations du mois de juin sont suivies : A Roubaix, par MM. L. Mulliez-Delattre et Victor Despature, directeurs. A Lannoy, par M. Mulle-Gadenne. A Croix, par MM. A. Nedousel et J. Delescluse. — *Le Caissier*, Fremont.

CAISSE D'EPARGNE DE TOURCOING. — Séance du 20 juin. Somme versée à Tourcoing, par 175 déposants, dont 35 nouveaux, 17,735 fr. 95. Somme versée à Halluin, par 0 déposants, dont 0 nouveau. »»»». Somme versée à Linselles, par 10 déposants, dont 5 nouveaux, 8,760. Somme versée à Roncq, par 9 déposants, dont 1 nouveau, 1,820. Somme versée à Bondues, par 0 déposant, dont 0 nouveau, »». Somme versée à Bousbecque, par 9 déposants, dont 2 nouveaux, 5555. Total des recettes de la semaine : 33,870 fr. 95.

Remboursements : à Tourcoing, à 32 déposants, francs 17.530,53. A Halluin, à 0 déposants, »»»». A Linselles, à 7 déposants, 3,240 »». A Roncq, à 2 déposants, 1278 76. A Bondues, à 0 déposants, »»»». A Bousbecques, à 0 déposant, »»» ». Total des remboursements de la semaine fr. 22,049.29

Administrateurs du mois de juin 1886 : A Tourcoing, MM. L. Leduc et A. Fournier. A Halluin, M. Bailly-Carette. A Linselles, M. H. Lepers. A Roncq, M. Ch. Couvreur. A Bondues, M. Deleforterie. A Bousbecque, M. Dalle-Lorthioit. *Le caissier*, A. Paillard.

ÉTAT-CIVIL. — **Roubaix.** — **Déclarations de naissances du 20 juin.** — Désiré Prévot, rue de la Paix, cour Guillaume Lefebvre, 5. — Alice Vandriessche, Place du Trichon, cour Tiers, 12. — Hortense Leruste, boulevard de Strasbourg, 3. — Constant Hubaut, rue de Naples, cour Fremeaux. — Florence Toetaert, rue de l'Alouette, cour Farvaque, 8. — Valentine Popelar, rue Archimède, cour Losfeld, 17. — Marie Derycke, boulevard d'Armentières, maisons Olivier, 14. — Victor Lagache, rue du Fresnoy, maisons Devos. — Zoé Debreux, rue Dampierre, 7. — Adolphe Dubois, Hôtel-Dieu. — Marie Vandemeulen, Hôtel-Dieu. — **Publications de mariages du 20 juin.** — Alfred Fourniez, 31 ans, négociant, Grande-Rue, et Laure Gadenne, 19 ans, sans profession, rue de l'Alouette. — Edmond Necod, 36 ans, employé de commerce, rue de Tourcoing, et Malvina Dernancourt, 25 ans, demoiselle de magasin, rue Turgot. — Pierre Vandevoorde, 35 ans, mécanicien, rue Drouot, et Virginie Costenoble, 22 ans, soigneuse rue Beaurewaert. — Pierre Demol, 26 ans, chauffeur, rue Beaurewaert, et Mathilde Vangoethem, 25 ans, tisserande. — Jules Quinque, 29 ans, tisserand, rue Pellart, et Jeanne Forton, 23 ans, tisserande. — Arthur Destailleur, 23 ans, fileur, rue Fulton, et Philomène Barbieux, 32 ans, bobineuse. — Edouard Delrue, 28 ans, instituteur, rue Decrême, et Hortense Pabot, 23 ans, sans profession, rue du Coq-Français. Jean-Baptiste Watelle, 29 ans, tisserand, et Victorine Delharre, 23 ans, soigneuse, rue Archimède. — Arcade Dupuis, 21 ans, tailleur d'habits, rue Daubenton, et Anna Labis, 28 ans, ménagère. — Jean Jauze, 36 ans, employé des postes et télégraphes, et Adrienne Pougnet, 21 ans, sans profession. — Paul Meurisse, négociant, et Laure Roussel, sans profession. — **Déclarations de décès du 20 juin.** — Henri Delporte, 20 jours, rue d'Alma, fort Wattel, 38. — Legrand, présenté sans vie, Grande-Rue, 61. — Marie Chatelain, 3 mois, rue des Longues-Haies, 81. Gustave Prévost, 11 mois, rue des Longues-Haies, cour Debaisieux, 7. Catherine Leclercq, 89 ans, Hospice Civil,

Convois funèbres & Obits

Par suite d'une erreur regrettable de la poste, une fausse direction a été donnée aux lettres de faire-part envoyées par la famille de M. Piat, notaire à Lille, aux nombreux amis du défunt à Roubaix. — Les messes seront célébrées mardi 22 juin, à 11 heures 1|2, en l'église Saint-Etienne, à Lille. 12898d.

Les amis et connaissances de la famille PARENT-RINGOT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Martin-Joseph PARENT, veuf de Dame Césarine RINGOT, décédé à Roubaix, le 18 juin 1886, à l'âge de 70 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 21 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 22 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 23 juin 1886, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Victor-Alphonse MULLIEZ, décédé à Roubaix, le 22 mai 1886 dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'Association des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires fera célébrer une Messe de Requiem, dans la chapelle de l'établissement, le mercredi 23 juin, à 8 heures, pour le repos de l'ame de Monsieur Louis-Bonami PIAT, Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, membre de l'Association, décédé subitement à Lille, le 14 juin 1886, à l'age de 50 ans, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part,